

DÉCLARATION CSA

2 SEPTEMBRE 2026

En préambule, la FNEC-FP FO 53 a appris lundi, avec une profonde tristesse le décès brutal de Laurence Bidault, notre collègue secrétaire de la circonscription Mayenne Sud Est. Nos pensées vont à sa famille, à ses proches et à toutes celles et ceux qui l'ont connue et appréciée. La fédération FO de l'enseignement en Mayenne adresse tout son soutien et toute sa solidarité aux collègues des services de la DSDEN 53 dans ce moment particulièrement difficile.

Au lendemain d'une rentrée scolaire chaotique, la colère est palpable dans les écoles, les établissements et les services de l'Éducation nationale.

Les personnels enseignants et non enseignants se retrouvent, depuis plusieurs semaines, privés d'accès à leurs outils professionnels : messagerie académique, applications de gestion, outils administratifs et systèmes d'information nécessaires au fonctionnement du service public.

Dès le 20 août, la FNEC-FP FO 53 alertait : des collègues ne peuvent plus accéder à leur messagerie professionnelle ou aux applications nécessaires à leur travail ; des remplaçants ne peuvent pas être missionnés normalement ; des directrices et directeurs d'école n'ont plus accès aux outils de gestion des élèves (ONDE...) ; des personnels des DSDEN ayant repris le travail se retrouvent bloqués et avec des conditions de travail dégradées ; des chefs d'établissement et les personnels administratifs sont confrontés aux mêmes difficultés, la gestion des avancements et promotions est bloquée...

Environ 1,22 million d'élèves distincts, 4,35 millions d'identifiants de personnels et environ 602 000 comptes académiques pourraient apparaître dans les données revendiquées. Par ailleurs, l'ampleur exacte de la compromission n'est toujours pas établie par le ministère. Ce silence en dit long.

Comment l'État peut-il demander aux personnels, aux élèves et aux familles de faire confiance aux outils numériques de l'Éducation nationale lorsque leurs données les plus personnelles sont ainsi exposées ?

Si les hackers sont responsables de l'attaque, cela ne dispense en rien l'État et le gouvernement de leurs responsabilités. Oui, depuis des années, les gouvernements successifs imposent suppressions de postes, réductions de moyens et réorganisations permanentes à l'Éducation nationale.

Qui a décidé de supprimer des milliers de postes dans l'Éducation nationale ?

Qui organise depuis des années la réduction des moyens humains et matériels du service public ?

Qui porte la responsabilité de garantir la sécurité et la continuité des systèmes d'information de l'État ?

Qui doit garantir la protection des données personnelles des agents, des élèves et des familles ?

Le ministère rappelle lui-même qu'il est responsable de nombreux traitements de données personnelles et admet qu'il a recours à des sous-traitants pour la gestion de ces données. Le recours à des prestataires ne fait pas disparaître la responsabilité du ministère : c'est l'État qui doit garantir la sécurité et la protection des données dont il assure le traitement.

Et ce n'est malheureusement pas la première alerte. En mars 2026, le ministère avait déjà reconnu une intrusion dans son système RH COMPAS. Alors « Qui aurait pu prédire ? »

Le gouvernement peut toujours expliquer qu'une cyberattaque est imprévisible. Mais qui pouvait ignorer que des systèmes informatiques concentrant les données de millions de personnes constituent une cible majeure ?

Qui pouvait ignorer que la sécurisation de ces systèmes nécessite des personnels qualifiés, des moyens techniques et humains, des investissements et non une politique d'austérité continue ? Rappelons que 3 postes ont été supprimés à la DRASI !

Réduction drastique des moyens, suppression des postes, fragilisation des services publics, transferts des responsabilités... c'est bien le gouvernement qui organise les conditions d'un fonctionnement dégradé. Après les salaires insuffisants, les milliers de suppressions de postes, la dégradation continue des conditions de travail par des contre-réformes imposées aux personnels... Voici maintenant un État qui n'est même plus capable de garantir à ses agents l'accès normal à leurs outils de travail.

La FNEC-FP FO 53 refuse que les personnels soient une nouvelle fois sommés de « *faire avec* », de bidouiller avec les moyens du bord, utilisant des adresses et numéros de téléphone personnels, sans matériel, alors qu'on leur reproche trop souvent justement de ne pas utiliser les outils institutionnels !

La fédération FO de l'enseignement en Mayenne n'acceptera pas que les agents, enseignants et non enseignants, soient rendus responsables d'un chaos dont ils ne sont pas responsables.

Salaires, postes, conditions de travail, sécurité des données et continuité du service public : les personnels ont toutes les raisons d'être en colère.

Cette rentrée, est à nouveau placée sous le signe de l'austérité budgétaire. Les 4 000 suppressions de postes décidées par le gouvernement Macron-Lecornu, qui se rajoutent à celles actées lors des rentrées précédentes sont bien réelles : suppression de dizaines de milliers de classes dans les écoles et les établissements, des réorganisations de services, des élèves sans AESH ou sans place dans les établissements médico-sociaux...

La rentrée, ce sont aussi les mystifications ministérielles sur l'augmentation des salaires... Rappelons que le pouvoir d'achat des fonctionnaires s'est effondré de 33% en moins de 30 ans, du fait du gel du point d'indice, sans parler des attaques que le gouvernement multiplie contre les malades, les assurés sociaux !

Est-ce que tous les personnels pourront être payés normalement fin septembre ? Nos collègues du SIDEEP ont la tête sous l'eau. Le ministère ne prend aucunement en compte la réalité du terrain et des conditions de travail dans les services de gestion : les logiciels AGAPE EPP sont déjà obsolètes en temps normal et il y a un gestionnaire pour environ 600 enseignants. La situation impose énormément de mouvements manuels à passer. La réalité pour notre académie, c'est un seul poste sécurisé pour 10 à 12 agents gestionnaires, des agents, faut-il le rappeler, majoritairement catégorie C, payés en dessous du SMIC qui doivent en plus en ce moment saisir les lauréats de concours, les permutations et les réintégrations... Combien de temps nos collègues, déjà épuisés par ces conditions, vont-ils tenir ? Qu'en sera-t-il après, si la situation revient « à la normale » et de tout le travail qu'il y aura à rattraper ? Le ministère, comme le Recteur, ne répondent pas, et ce silence est insupportable.

Le gouvernement a été incapable de protéger personnels et élèves soumis à des conditions insupportables en fin d'année scolaire lors des vagues de canicules et n'a absolument rien mis en place pour se préparer aux prochaines ! C'est ce même gouvernement qui est responsable du lourd tribut payé par la population et les pompiers suite aux incendies ayant frappé le pays cet été.

Le gouvernement a d'autres priorités, en témoignent les 36 milliards d'euros supplémentaires attribués au budget militaire au printemps dernier ! En témoignent aussi les mesures réactionnaires visant à mettre au pas la jeunesse avec les classes défenses et autres cérémonies pour lui bourrer le crâne avec une mémoire officielle gonflée de récits guerriers, à l'instar de la circulaire du 2 juillet 2026 relative à la mise en œuvre d'une cérémonie commémorative dans les écoles et établissements d'enseignement scolaire de l'armistice du 11 novembre.

Nous refusons le délabrement continu de nos missions et de l'Ecole publique ! Nous refusons de nous habituer aux suppressions de postes, aux réorganisations, à la dérèglementation, à l'effondrement du pouvoir d'achat !

La FNEC-FP FO 53 est aux côtés des personnels, et organise la résistance pour défendre les droits et les conditions de travail des personnels de l'Éducation nationale.

